

Camps de jour 2017

À l'écoute des familles, Dolbeau-Mistassini revoit sa tarification à la baisse

Dolbeau-Mistassini, 5 mai 2017 – La Ville de Dolbeau-Mistassini répond à une demande des familles en diminuant les coûts d'inscription à son camp de jour, faisant passer sa tarification hebdomadaire de 80 \$ à 65 \$. À cette diminution universelle de tarif s'ajoute par ailleurs un programme d'assistance financière aux familles à faible revenu qui viendra compléter le programme de parrainage existant.

Pour le maire de Dolbeau-Mistassini, il s'agit d'une autre démonstration que le conseil municipal est à l'écoute des citoyens : « *On a dit dans notre planification stratégique qu'on ferait une plus grande place à la consultation des citoyens et aux familles. Ici, on a un bel exemple de geste qui répond à ces deux objectifs.* »

Consultation auprès des parents

En effet, à l'issue d'un sondage réalisé à la fin du camp de jour 2016, de nombreux répondants ont mentionné que le coût du camp de jour était trop élevé. Le maire explique : « *Nous nous étions toujours comparés aux données de tarifications pour tout le Québec et nous faisons assez bonne figure. Cependant, en nous comparant à nos voisins régionaux, nous avons effectivement constaté que nous étions plus chers et avons décidé de remédier à la situation en nous engageant à combler tout manque à gagner dans les revenus du camp à partir de 2017.* »

Le sondage avait par ailleurs révélé que 97 % des parents consultés étaient généralement satisfaits ou très satisfaits des services du camp de jour, 95 % satisfaits ou très satisfaits des mesures de sécurité et 100 % estimaient que leur enfant avait vécu une expérience globale positive lors de son passage au camp de jour.*

La qualité avant tout

Ainsi, bien que le conseil municipal ait choisi de diminuer les coûts d'inscription, il était tout de même important de maintenir un standard de qualité : « *Il y a des compromis que nous ne sommes pas prêts à faire pour diminuer les coûts* », explique le maire. Il rappelle par exemple que le camp de jour offre deux points de service, un dans chaque secteur, pour déposer les enfants, ce qui occasionne des dépenses importantes en transport. Par ailleurs, le camp de jour se distingue du simple terrain de jeux puisqu'il requiert une certification nécessitant la mise en place de nombreuses mesures de sécurité et de formation.

Enfin, la Ville a également choisi de maintenir un ratio moniteur/enfant le plus bas possible. Ainsi, bien que les normes permettent pour les groupes de 7 ans et plus d'augmenter graduellement le ratio de 1/12 à 1/16, les responsables du camp estiment que l'expérience est plus positive pour les enfants avec un ratio de 1/10, quel que soit l'âge des jeunes.

Pour Richard Hébert, le camp de jour de Dolbeau-Mistassini offre donc un rapport qualité/prix très intéressant, surtout qu'une partie des frais peuvent être déductibles d'impôt : « *Nos enfants, c'est ce que nous avons de plus précieux. Je crois qu'à 13 \$ par jour, on est très accessible.* »

Soutien aux familles défavorisées ou à faible revenu

Comme chaque année, le programme de parrainage permettra à plusieurs jeunes ciblés par le milieu scolaire et les services sociaux de bénéficier de semaines gratuites de fréquentation du camp de jour. À cette mesure s'ajoute cette année un programme pour les familles à plus faible revenu. Le maire explique : « *Le programme de parrainage ne peut combler tous les besoins et les familles à faible revenu peinent parfois à défrayer les coûts du camp de jour. Cela les amène à prendre des décisions difficiles, comme de laisser leur enfant seul à la maison durant les vacances d'été. Nous souhaitons éviter ces situations, favoriser la sécurité des enfants et leur faire profiter pleinement de leur été.* » Un montant de 10 000 \$ a donc été consacré à ce programme qui sera à l'essai en 2017. Basé sur des données de faibles revenus reconnus par le gouvernement du Québec, le programme d'assistance financière à l'accessibilité du camp de jour permettra d'obtenir un rabais entre 20 % et 50 % du tarif habituel. Pour avoir accès au programme, une famille devra présenter un revenu brut annuel de moins de 45 343 \$. Les familles pourront se procurer les formulaires nécessaires sur le site Web de la Ville, à l'hôtel de ville ou au Service des loisirs et devront fournir certaines pièces justificatives.

– 30 –

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relation avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418-276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

* C'est environ le tiers des parents dont un ou des enfants ont fréquenté le camp de jour en 2016 qui ont complété le sondage.